

# Accompagnement éducatif



La certification "accompagnement éducatif" permet à l'étudiant-e engagé-e bénévolement dans le programme "Mentorat" de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) de se former à un certain nombre d'outils par le biais de formations et d'ateliers.

La certification "accompagnement éducatif" permet de valider les compétences acquises pendant l'année de son bénévolat. Cette certification est réalisée en partenariat avec l'association **AFEV** et avec le soutien des villes de Pessac et de Talence.

## À qui s'adresse cette certification ?

- \* Aux étudiant-e-s engagé-e-s sur le programme " **Mentorat**" de l'association AFEV.

## Les objectifs de la certification

- \* Aider l'étudiant-e à concevoir et à adopter une posture accompagnante qui permette un cheminement mutuel du bénévole et de l'enfant accompagné
- \* Permettre à l'étudiant-e de percevoir son rôle et sa place auprès du jeune et des acteurs éducatifs
- \* S'appropriier à partir d'expériences vécues ou observées, une démarche d'accompagnement
- \* Mettre en perspective les domaines d'interventions et les actions d'une commune en matière d'éducation
- \* Reconnaître l'engagement étudiant et valider les compétences acquises pendant cette période

## Comment préparer la certification accompagnement éducatif ?

La certification comporte des formations théoriques et pratiques organisées par l'AFEV. Pendant toute la durée du bénévolat et de la préparation à la certification, l'AFEV accompagne l'étudiant-e.

## Pour obtenir la certification, il faut avoir :

- \* Suivi le module "engagement de l'étudiant-e mentor" sur la plateforme dédiée : [www.reec.afev.org](http://www.reec.afev.org)
- \* Été assidu-e dans l'accompagnement (2h action/semaine)

- \* Participé aux trois actions en présentiel
- \* Suivi et complété le MOOC "Mentorat"
- \* Réalisé un bilan des compétences acquises

**Les étudiant-e-s de l'Université Bordeaux Montaigne ayant obtenu la certification "accompagnement éducatif" se verront créditer de 0,4 points sur leur note finale du second semestre.**

**Une seule formation par semestre sera validée et créditée.**

### **Où se renseigner ?**

Bat. Accueil, bureau ACC 001 - ✉ [engagement-etudiant@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:engagement-etudiant@u-bordeaux-montaigne.fr) - 05 57 12 46 25 et 05 57 12 46 21

Auprès de l'**AFEV Bordeaux**

Tél : 05 56 32 94 67

✉ [pole.bordeaux@afev.org](mailto:pole.bordeaux@afev.org)

### **Comment s'inscrire ?**

L'inscription s'effectue sur le site de l'AFEV.